



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

***Permettre l'appropriation des enjeux & connaissances liés
aux eaux souterraines pour soutenir l'élaboration
concertée de mesures adaptées***

Séminaire SAGE « Le SAGE face aux situations hors-normes »

Atelier S3.4 - Mobiliser et sensibiliser les acteurs locaux

Lille - 3 au 5 octobre 2022

Document rédigé et diffusé par Mélanie Erostate

L'extension géographique de la concertation

○ Institution Adour

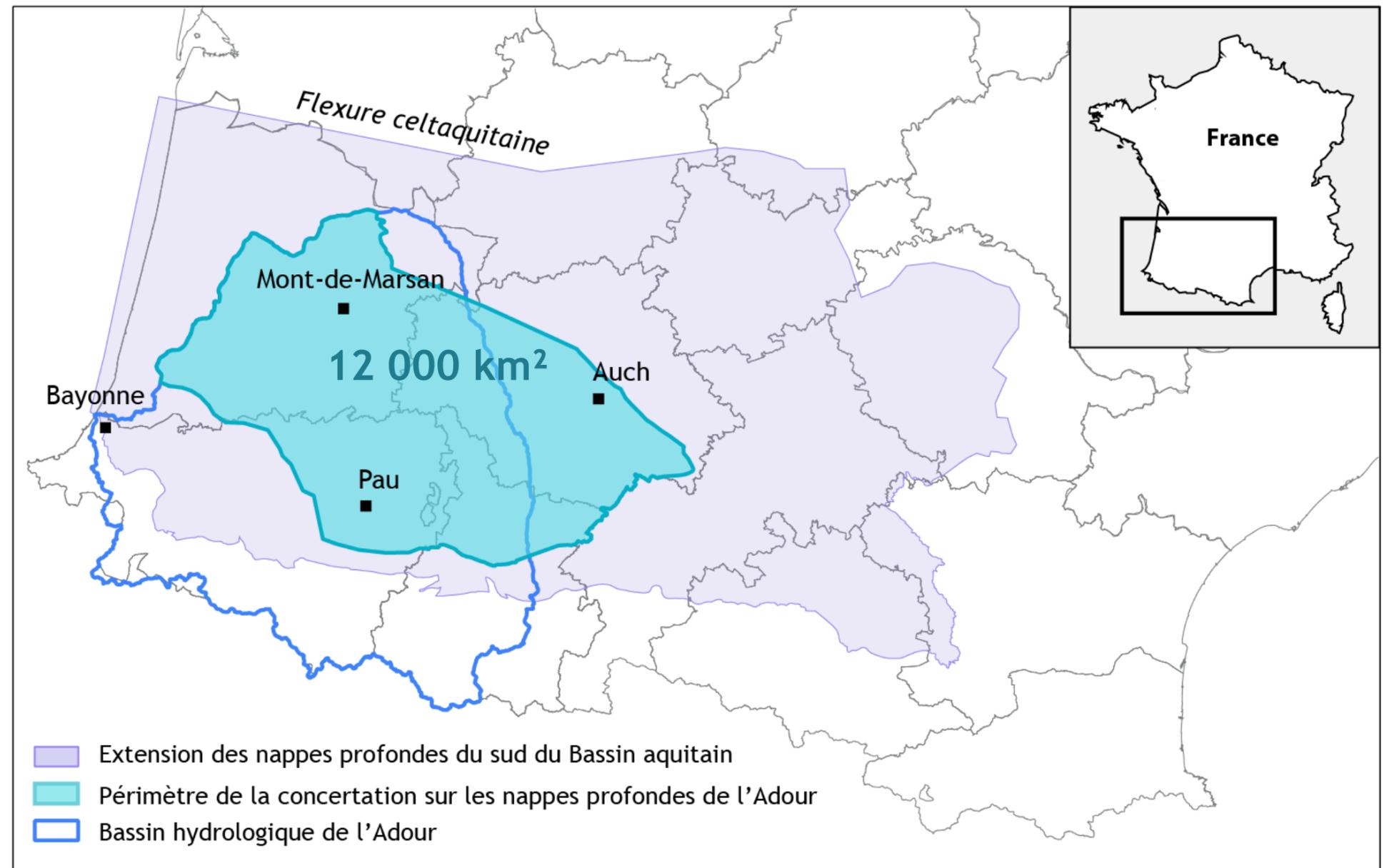
- Bassin versant de l'Adour
- Syndicat mixte ouvert
- EPTB depuis 2007

○ Le périmètre de la concertation :

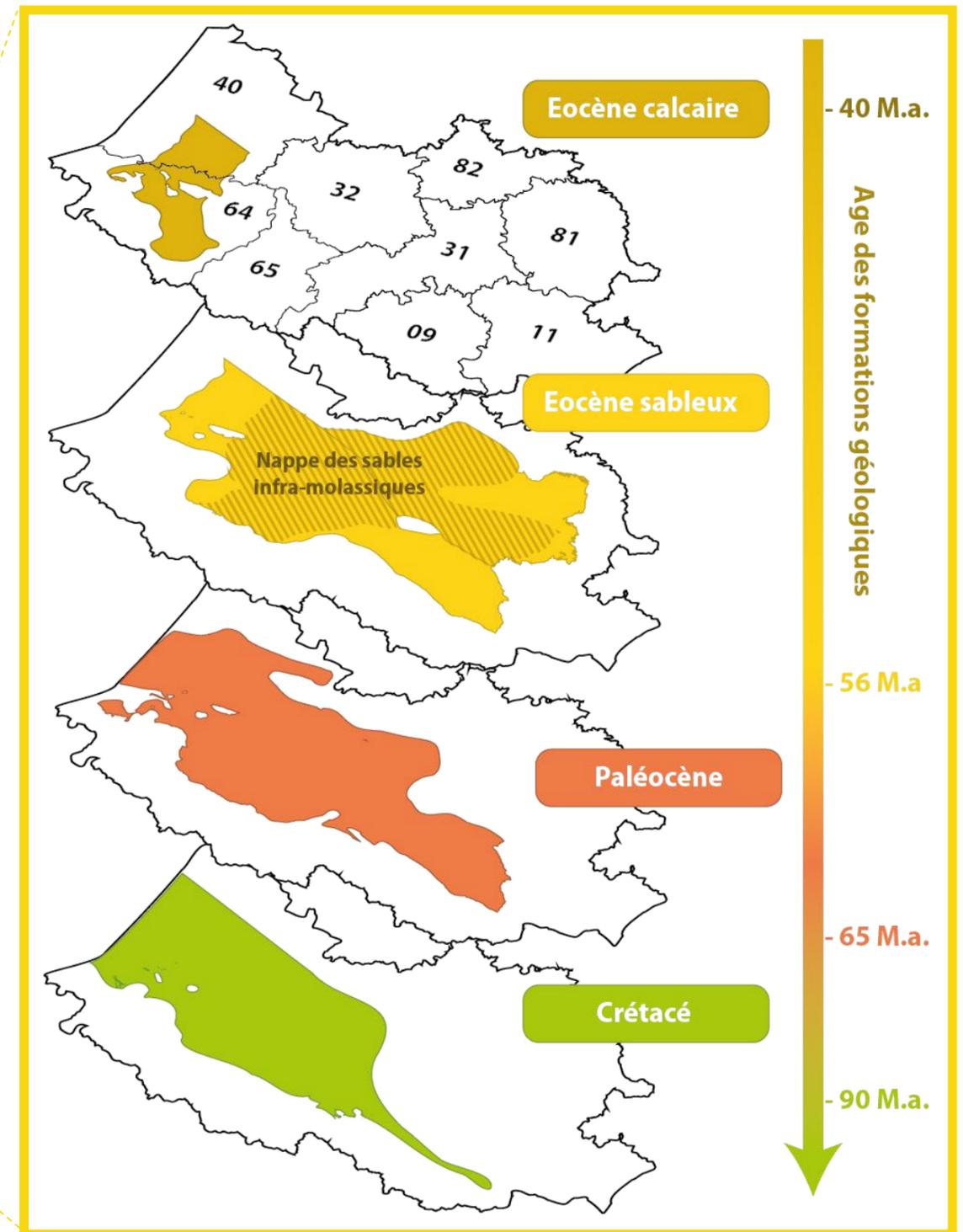
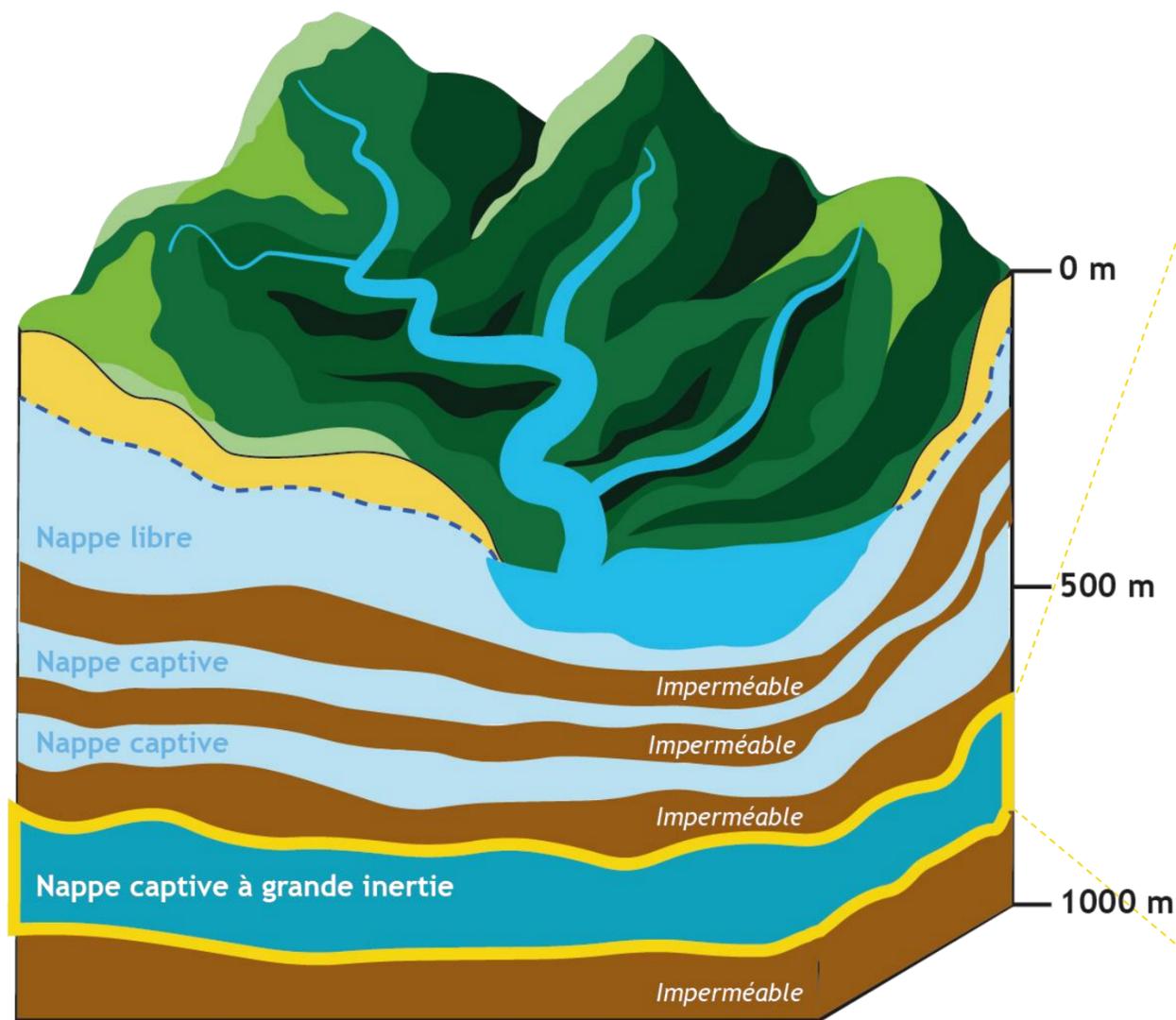
- 4 départements
- 2 régions
- 41 EPCI-FP

○ Limites :

- Géologiques
- Relatives aux usages actuels et futurs
- Administratives



Les nappes profondes concernées



L'historique de la démarche

A l'origine :

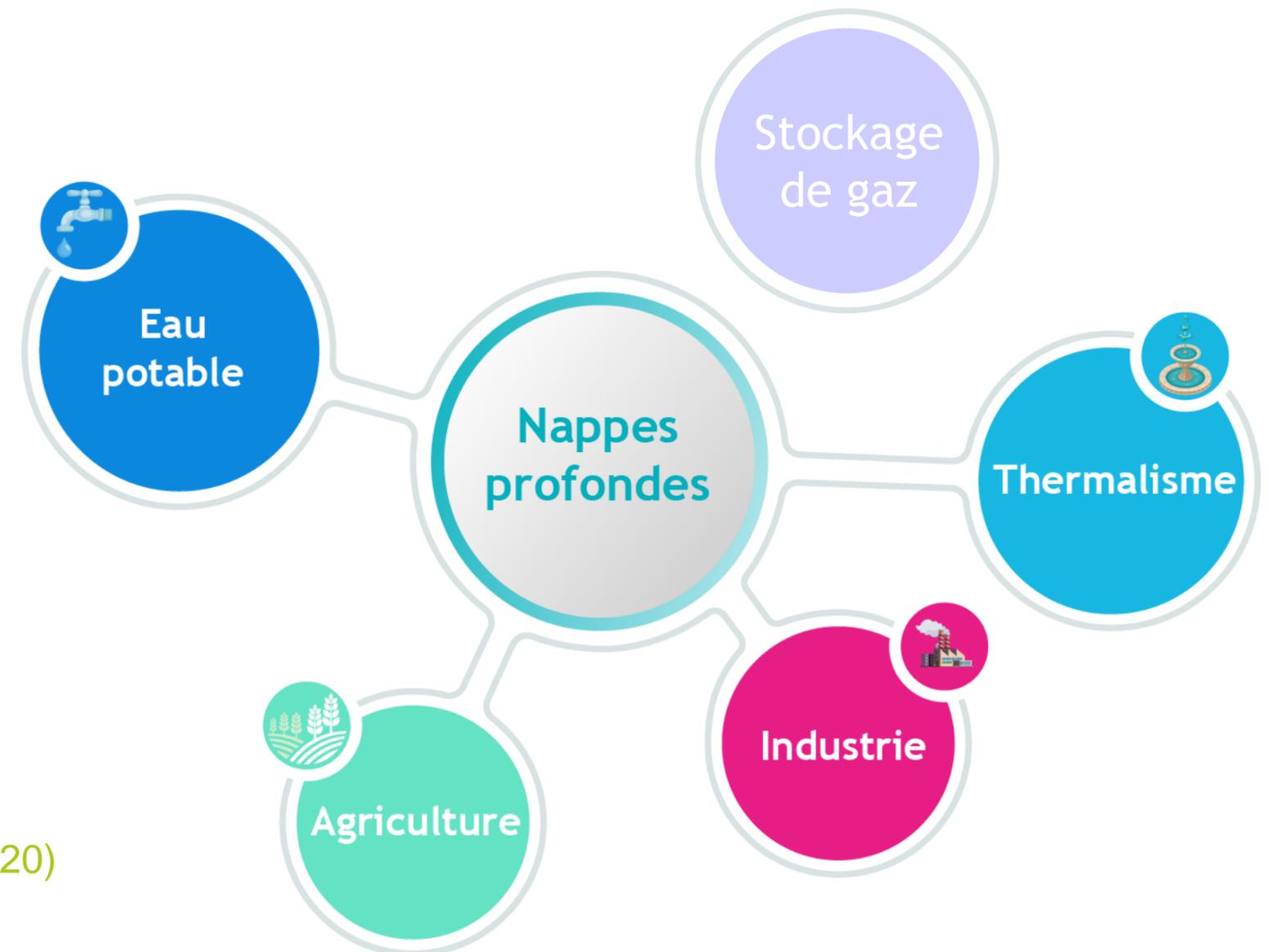
- Sollicitation du Comité de bassin
- SDAGE Adour-Garonne 2016-2021
« démarche de gestion avant 2021 pour la nappe des sables inframolassiques, avec ou sans le Paléocène associé »

Exploitation « à vue » sans cadre de gestion

➔ **Etude socio-économique** (2018-2020)
Convention BRGM, soutien de l'Agence de l'eau

? Importance des nappes profondes pour le territoire

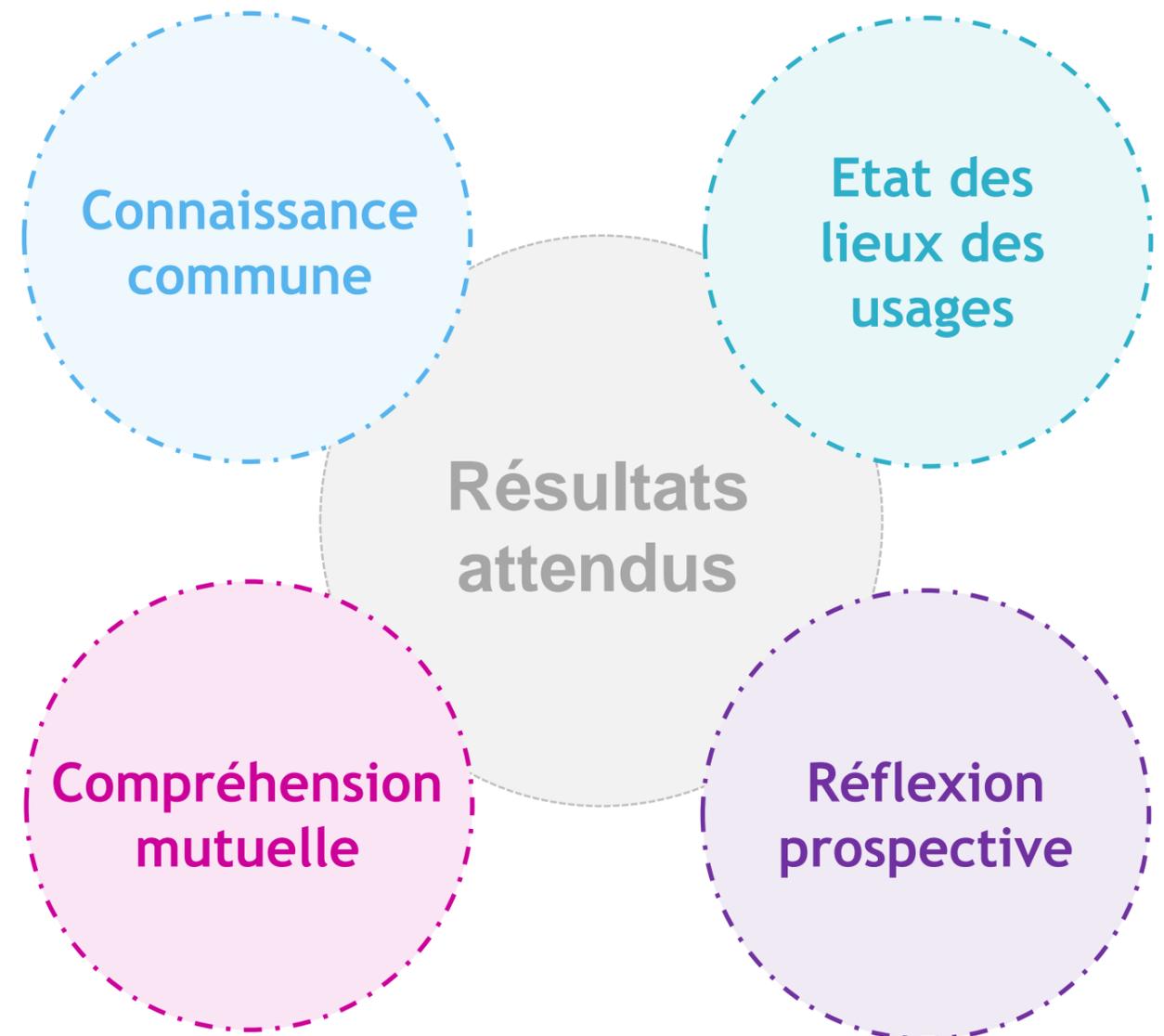
! Faire émerger le dialogue



Construire un constat partagé

Mobiliser les acteurs

- **Acteurs sollicités (44 acteurs ~ 90 personnes)**
 - **Usagers** - Syndicats d'eau potable, chambres d'agriculture, ASA d'irrigation, OUGC, établissements industriels, établissements thermaux, Teréga
 - **Collectivités** - Départements, Régions, EPTB
 - **État** – Agence de l'eau, DREAL, DDTM, ARS
- **Ateliers de concertation :**
 - *Partage de l'état des lieux*
 - *Démarche prospective - Scénario tendanciel*
 - *Objectifs de gestion et besoins d'actions*



Construire un constat partagé

Ateliers participatifs - 3 ateliers, ~ 30 à 40 personnes, ½ journée ou journée

Etat des lieux

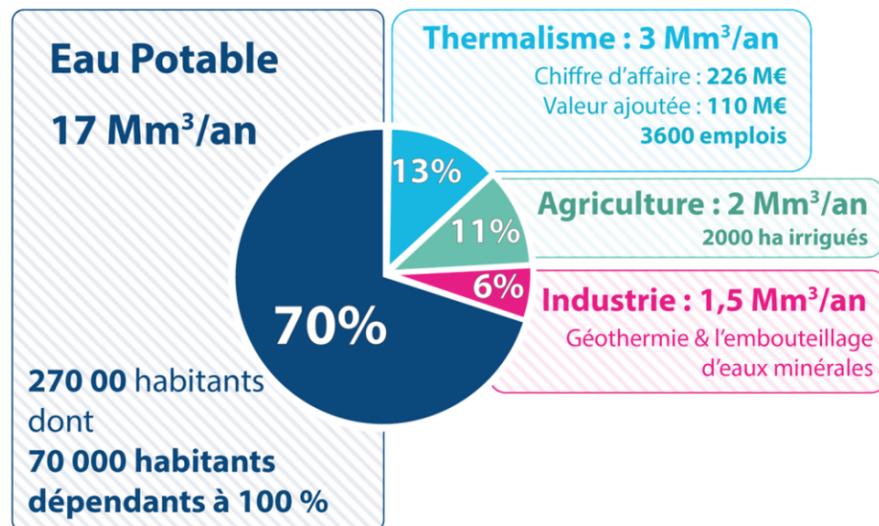
- Construire une vision partagée
 - Présence d'experts hydrogéologues
- Ressources stratégiques pour le futur

Prospectif

- Envisager des évolutions possibles
- Discuter d'un scénario « laisser faire »
- Réfléchir sur des principes de gestion durable

Possibilités de gestion

- Réfléchir/identifier les objectifs de gestion des nappes et les besoins d'actions
- Présenter/discuter les outils liés à l'eau déjà existants (SAGE, PTGE, contrat, etc.)



Proposition de dispositions du SDAGE Adour Garonne relatives à la gestion des nappes profondes du bassin de l'Adour

25 juin 2030

La Commission Nappes Profondes du Comité de bassin propose d'inclure dans le prochain SDAGE cinq dispositions relatives à la gestion des nappes profondes du bassin de l'Adour. Ces dispositions, présentées ci-dessous, pourront faire l'objet d'une définition plus précise dans le cadre d'un SAGE, si les acteurs du territoire décident d'initier l'élaboration d'un tel document. Elles sont pour l'instant mises en consultation, les acteurs du territoire concerné ayant jusqu'au 1^{er} septembre 2030 pour faire part de leurs avis sur le site <https://www.institution-adour.fr/nappes-profondes/consultation/>

Dispositions concernant la nappe des Sables Infra-molassiques et Paléocène

D1 Les nappes des Sables Infra-Molassiques et du Paléocène (SIM&PA) sont identifiées comme une ressource de secours dont l'usage doit être réservé à l'alimentation en eau potable des populations pendant les périodes de sécheresse. L'exploitation de ces nappes étant supérieure à leur renouvellement, la baisse du niveau et leur tarissement à terme sont donc inévitables. L'objectif de la gestion est de repousser le plus loin possible dans le temps cette échéance. Pour atteindre cet objectif, le SDAGE impose les règles suivantes :

Les plus-values de l'étude & des ateliers

Compréhension mutuelle des besoins des autres usages et des liens avec les territoires voisins

Interdépendance à une ressource commune

Vision partagée de la ressource et des usages



Fédération un groupe d'acteurs peu habitués à travailler ensemble

Expertise scientifique : confrontation de la vision des acteurs avec celle des experts scientifiques

Prise de conscience des problématiques actuelles et futures



Consensus sur le besoin d'engager la concertation



Maintenir la concertation en contexte informel



Maintenir la concertation en contexte informel

Gouvernance pour la mise en œuvre de la charte

Comité de pilotage

~ 2 à 3 séances/an
~ 30 à 40 personnes

- **Collectivités** : EPTB, Départements, Régions
- **Etat** : Préfet coordonnateur de bassin, Agence de l'eau Adour-Garonne, DREAL, DDT(M)
- **Usagers** : Syndicats d'eau potable, chambres d'agriculture, ASA d'irrigation, établissement thermaux, Teréga

Comité technique

~ 3 séances/an
~ 20 à 30 personnes

- **Collectivités** : EPTB Adour, Départements, Régions
 - **Etat** : Préfet coordonnateur de bassin, Agence de l'eau Adour-Garonne, DDT(M), DREAL
 - **Usagers** : Syndicats d'eau potable
- + autres acteurs en fonction ODJ



Groupe d'experts hydrogéologues (8 experts) → Gestion « à dire d'experts »

&

Comité d'information élargi (1 réunion/an)



Maintenir la concertation en contexte informel

Etablir des liens de travail bilatéraux & acculturer au milieu souterrain

MOYENS

Rencontre de tous les acteurs individuellement

A ce jour : 25 acteurs, ~1h30/2h + temps de trajet

Animateur(s) ± *Elus et/ou direction*



APPORTS

- Meilleure compréhension des problématiques locales et respectives
- Vision précise/détaillée de la situation pour l'eau potable
- Appropriation des connaissances hydrogéologiques
- Parole plus libre et spontanée en instance



Montée en compétences des acteurs & cadre de travail constructif



Maintenir la concertation en contexte informel

Bénéficiaire de l'expérience consolidée d'autres territoires

MOYENS

Sollicitations/interventions d'autres territoires

Copil dédiés (~2h) et présence en Cotech

Animateur(s) ± *Elus et/ou direction*



APPORTS

- **Echanges plus spontanés** : *éléments de réponses pratiques, techniques et financiers, etc.*
- Concrétisation de la **prise de conscience**
- Mise en évidence des **lacunes et/ou besoins pour progresser** dans la démarche
- Meilleure **détermination des besoins de gestion du territoire**



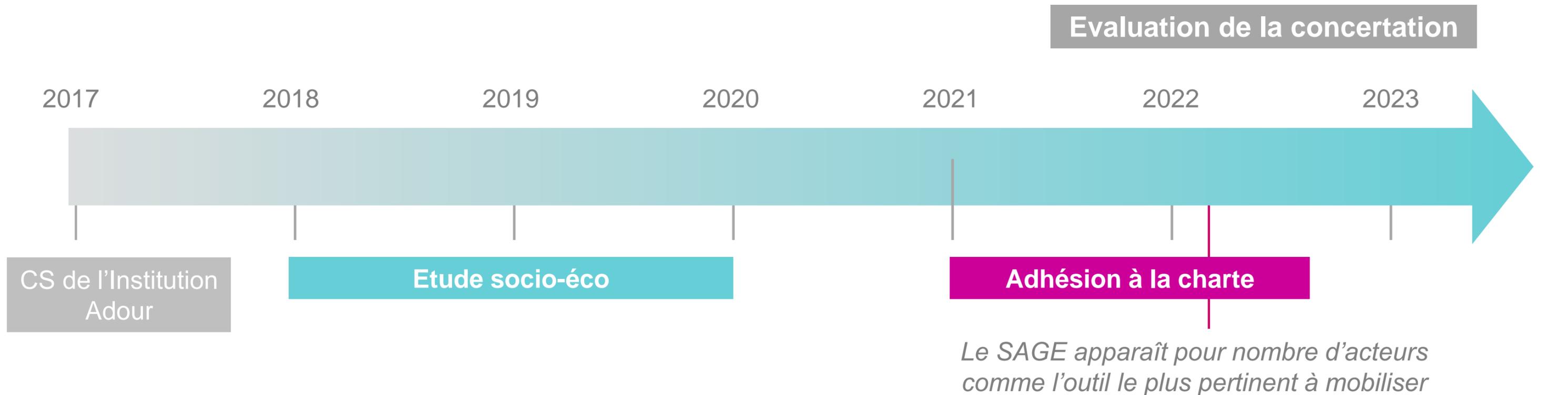
Avancée rapide des réflexions quant à l'outil



Vers un outil de gestion des nappes profondes



Bilan de 4 années de concertation



○ Prochain Comité de Pilotage : 12 octobre 2022

- Bilan sur les avis des acteurs
- Présentation des prochaines étapes de la démarche



Merci de votre attention !

Mélanie EROSTATE - Chargée de mission Nappes profondes
nappes-souterraines@institution-adour.fr
Tél.: 05 58 46 18 70 - Mobile : 06 87 21 34 57

<https://www.institution-adour.fr/> (pages dédiées sous l'onglet « Nappes profondes »)

